



ACTU

RÉVÉLATIONS EHPAD EMERA

LA STRATÉGIE DU BÂILLON

Après le dépôt de plus d'une douzaine de plaintes de familles de résidents visant des établissements Emera, d'anciens cadres et soignants révèlent à "Marianne" des pressions institutionnalisées. Le but ? Faire taire, disent-ils, ceux qui ont osé alerter le siège du groupe sur les dérives et les dysfonctionnements dont des résidents ont eu à souffrir.



À LA GARENNE-COLOMBES (Hauts-de-Seine), à l'Ehpad La Tournelle, une ancienne agricultrice de 83 ans est décédée le 5 septembre des suites d'une déshydratation. Sa fille a fait un signalement à l'ARS d'Île-de-France. Photo : Luc Nobout / IP3

Le groupe d'Ehpad Emera, coté en Bourse et dirigé par Claude Cheton (classé en 2022 dans les 500 fortunes de France selon *Challenges*), fait actuellement l'objet d'au moins 12 plaintes au pénal de la part de familles de résidents depuis octobre 2023. *Marianne* en a consulté plusieurs. L'une d'elles note des erreurs dans l'attribution de médicaments et de la dénutrition chez une résidente. Une autre rapporte qu'une femme âgée a été oubliée, enfermée à clé dans sa chambre pendant vingt-quatre heures le 4 octobre. Ajoutons que, le 26 août, une résidente s'est suicidée en se défenestrant à l'Ehpad Sophie, à Grasse (Alpes-Maritimes). Une semaine plus tard, le 5 septembre, c'est une agricultrice de 83 ans qui décédait des suites d'une déshydratation à La Tournelle, à la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). « Nous réfutons toute forme de maltraitance de nos résidents. Nous nous tenons naturellement à la dispo-

sition des services de la justice pour apporter tous les éléments et informations utiles. J'indique encore que nous avons reçu de très nombreux messages de soutien et de satisfaction de la part des familles à la suite de l'injuste campagne de presse visant Emera », déclarait à *Marianne* Aline Rimasson, la directrice opérationnelle du groupe, le 17 novembre... avant d'être mise à pied il y a quelques jours par sa hiérarchie. Quant à Laurent Cheton, directeur commercial au siège d'Emera et fils de Claude Cheton, il botte en touche : « Je suis attristé par cet abat-tage médiatique infondé mais, n'étant pas sur les exploitations, je ne peux donner d'information précise. Malheureusement, je ne pourrai rien vous apporter de concret car ce sont les exploitants les sachants », nous affirme-t-il.

Les « sachants », comme les appelle Laurent Cheton, ont pourtant beaucoup de choses à dire, et ce, depuis au moins trois années. Face à la multiplication de ce qu'ils estiment être des dérives au sein des établissements du groupe, des salariés ont lancé de multiples alertes à destination du siège et des agences régionales de santé (ARS). Ces signalements, *Marianne* en a consulté un certain nombre. Mais plusieurs de ces salariés ont été évincés brutalement pour faute grave peu de temps après avoir tiré la sonnette d'alarme. Aurait-on cherché à faire taire de manière systématique et institutionna-

lisée toute personne mettant en lumière ces dérives ? La question se pose.

Au sein d'Emera, ces pressions seraient apparues au lendemain de la crise du Covid-19, alors que le taux d'occupation des établissements chutait. « C'est à ce moment-là que nous avons basculé dans une tout autre dimension », souffle Bérengère*, une ancienne cadre commerciale au sein de l'établissement Mille Soleils à Muy (Var).

Objectif rentabilité

De fait, les tableaux de dépenses, que *Marianne* a consultés, témoignent de budgets restreints sur la consommation alimentaire et sur les couches des personnes âgées. « *Ardian, Ardian, Ardian, il n'y avait que le nom de l'actionnaire cité en boucle pour justifier toutes les réductions d'effectif dans les établissements. Ces dernières avaient pour objectif d'augmenter la rentabilité du groupe, dans un contexte de baisse des taux d'occupation des résidences. Mais elles se sont traduites par une explosion des négligences* », ajoute encore Bérengère*. Anciennement Axa Private Equity, Ardian est entré au capital d'Emera en 2019.

C'est ainsi que, à l'Ehpad La Tournelle, Mina*, ex-aide-soignante, affirme avoir déclaré une dizaine d'« événements indésirables » – la formule

consacrée pour signaler à la direction et aux ARS des incidents. Le 13 janvier, elle écrit au siège : « *Je tiens à vous signaler que certains soignants n'effectuent pas les toilettes des résidents et ne donnent pas à manger.* » Le 6 février, à nouveau, elle rédige un courrier alarmant, après avoir appris par oral qu'elle allait être licenciée : « *Je vous ai informé à plusieurs reprises de cas de maltraitance à la résidence de La Tournelle. Des résidents ne mangent pas à leur faim, certains ne sont pas douchés. [...] Mes huit signalements ont été ignorés. [...] Je n'ai plus rien à perdre, je soutiens les résidents. Protégez-moi, je vais me foutre en l'air sinon.* » Le même jour, Mina reçoit de la part de la direction opérationnelle une convocation à un entretien préalable au licenciement.

Au sein de la résidence Mille Soleils, à Muy, une infirmière, Corinne*, a vécu approximativement la même histoire : « *Il est arrivé que les personnes n'aient plus rien à manger. Je me souviens d'un matin où nous avons acheté des pains au chocolat pour elles car il n'y avait pas ce qu'il fallait* », rapporte-t-elle à Marianne. « *J'ai déclaré des "événements indésirables" mais ces derniers ont disparu !* », s'insurge-t-elle, sans pouvoir apporter de preuves à ses propos. Au début de 2022, l'infirmière décide donc de parler sous le couvert de l'anonymat au journal *Var-Matin*, qui publie un article intitulé : « *Les aînés varois "chair à pognon" ? Le débat enfle* ». À la suite de cet article, elle est licenciée pour faute grave et découvrira un étrange courrier arrivé sur son nouveau lieu de travail : « *Elle ne respectait pas ses horaires de travail, arrivait alcoolisée sur son lieu de travail. Elle créait des discordes au sein du personnel soignant en colportant des ragots. [...] Pour finir, elle a calomnié son précédent employeur par le biais du journal Var-Matin.* » Et l'auteur de ces lignes de conclure : « *Madame, Monsieur, vous pourrez vérifier la vé-*

racité de mes propos en contactant son précédent employeur. » Nul ne sait, encore aujourd'hui, qui est à l'origine de cette curieuse lettre...

Reste que d'anciens cadres dirigeants confessent avoir participé à des pratiques de déstabilisation et regrettent aujourd'hui d'être entrés dans cet engrenage. Anciennement directeur de l'Ehpad La Tournelle, Loïc* raconte : « *Certains salariés menaçaient de tout balancer à la presse. Pour les "dégager", selon le vocabulaire employé par la directrice opérationnelle, Aline Rimasson, nous devions demander à d'autres employés d'établir de faux témoignages sur eux à partir de faits que nous exagérons à outrance. Ces salariés étaient naïfs et obéissaient à tout ce qu'on leur demandait de faire.* » Mina, l'aide-soignante, et Julie*, l'ancienne directrice adjointe de Loïc, toutes deux employées par le passé à La Tournelle, ont également reçu des courriers, que Marianne a pu voir, de la part d'un avocat d'Emera leur rappelant qu'elles pourraient être attaquées en diffamation si elles s'exprimaient dans la presse ou à la télévision.

Bérengère, l'ancienne commerciale des Mille Soleils, explique la situation : « *Il ne fallait pas que ces salariés parlent car cela aurait attiré l'attention des ARS sur nous et cela aurait impacté négativement l'image du groupe. Je réalise aujourd'hui que j'ai détruit des vies de soignants en inventant des dossiers sur eux. J'ai honte de moi. Je comprends que je n'étais qu'une marionnette, exactement comme ces pantins dans les vitrines des grands magasins aux périodes de fêtes. Mais quand il y a un problème, c'est toujours sur nous que cela tombe* », poursuit-elle, très émue. Comment a-t-elle pris conscience de la gravité de ses actes ? « *Un jour, je suis allée trop loin en évinçant une psychologue qui souhaitait établir une demande de sortie pour une résidente de l'établissement dans*

l'optique de la faire rentrer à domicile, après qu'elle avait dit se sentir comme dans une "prison". Ce type d'agissements n'allait pas dans notre logique de remplissage de l'Ehpad... » Ces pressions témoignent d'objectifs fixés au détriment du bien-être des résidents qui paient pourtant, précisons-le, près de 4 000 € par mois.

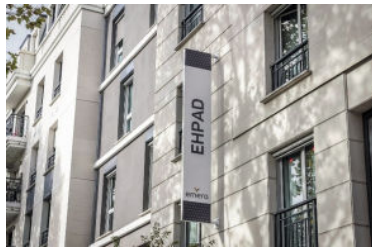
Mobilisations

Une fois les projecteurs médiatiques braqués sur Emera, en particulier sur La Tournelle, l'ARS d'Île-de-France a mené une visite d'inspection le 14 novembre, de façon conjointe avec le conseil des Hauts-de-Seine. « *Cette visite a montré, lors de l'étude du dossier de soins, des manquements dans les prises en charge qui nécessitent la mise en place d'un accompagnement resserré. Aussi une infirmière diplômée d'État (IDE) de l'ARS Île-de-France assure depuis le suivi des recommandations de l'ARS Île-de-France pour une remise à plat des dossiers et des protocoles et la mise en place d'un suivi de l'établissement, en lien avec la filière gériatrique du centre hospitalier du département. C'est une mesure exceptionnelle* », écrit l'ARS à Marianne. Par ailleurs, dans une lettre ouverte relayée par *l'Humanité* le 1^{er} décembre, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, a appelé à saisir l'inspection des affaires sociales au sujet d'un « système de maltraitance généralisée » chez Emera.

M^e Pierre Farge, lui, centralise 12 des plaintes déposées contre Emera, dont celle d'Alice Béranger, la première à avoir saisi la justice, en octobre, pour les mauvais traitements subis par sa grand-mère dans un établissement du groupe à Gradignan. « *Depuis, j'ai été contacté par huit soignants et directeurs d'établissement qui se rendent disponibles pour témoigner et se constituer dans des procédures sur l'institutionnalisation de la maltraitance dans ces établissements* », af-

firme l'avocat. Contre les dérives du groupe, salariés et familles de résidents ont décidé de donner de la voix. ■ **V.D.C.**

* Les prénoms ont été changés.



SIGNALEMENTS Des employés, depuis licenciés pour la plupart, affirment avoir alerté la direction à plusieurs reprises pour des faits de négligence, voire de maltraitance. "Il est arrivé que les personnes n'aient plus rien à manger. Un matin, nous avons acheté des pains au chocolat pour elles..." Photo : Luc Nobout / IP3



GRAVES DÉRIVES Depuis qu'il centralise les plaintes déposées par les familles, Me Pierre Farge a été contacté par huit soignants et directeurs d'établissement qui se disent prêts à témoigner sur un système de maltraitance "institutionnalisé" au sein du groupe Emera. Photo : Luc Nobout / IP3

PAR VIOLAINE DES COURIÈRES

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“**LE NOM DE L'ACTIONNAIRE ÉTAIT CITÉ EN BOUCLE POUR JUSTIFIER LES RÉDUCTIONS D'EFFETIFS.**”

UNE EX-CADRE

“**J'AI DÉTRUIT DES VIES DE SOIGNANTS EN INVENTANT DES DOSSIERS SUR EUX. J'AI HONTE.**”

UNE EX-COMMERCIALE

